



HAL
open science

Dynamiques agricoles : trajectoires vs. modèle(s) ? Le cas du Douaisis

Nicolas Rouget, Ornella Boutry, Anne Fournier

► **To cite this version:**

Nicolas Rouget, Ornella Boutry, Anne Fournier. Dynamiques agricoles : trajectoires vs. modèle(s) ? Le cas du Douaisis. *Belgeo: Revue Belge de Géographie*, 2021, Belgéo, 10.4000/belgeo.48544 . hal-04129383

HAL Id: hal-04129383

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04129383>

Submitted on 15 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Belgeo

Revue belge de géographie

2 | 2021

Dynamiques des campagnes et adaptations aux enjeux contemporains (Nord et Sud)

Dynamiques agricoles : trajectoires vs. modèle(s) ? Le cas du Douaisis

Agricultural dynamics: trajectories vs. model(s)? The case of Douaisis

Nicolas Rouget, Ornella Boutry et Anne Fournier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/belgeo/48544>

DOI : 10.4000/belgeo.48544

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Ce document vous est offert par Université de Lille



Référence électronique

Nicolas Rouget, Ornella Boutry et Anne Fournier, « Dynamiques agricoles : trajectoires vs. modèle(s) ?

Le cas du Douaisis », *Belgeo* [En ligne], 2 | 2021, mis en ligne le 11 juin 2021, consulté le 15 juin 2023.

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/48544> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.48544>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Dynamiques agricoles : trajectoires vs. modèle(s) ? Le cas du Douaisis

Agricultural dynamics: trajectories vs. model(s)? The case of Douaisis

Nicolas Rouget, Ornella Boutry et Anne Fournier

Introduction

- 1 Les questionnements contemporains (« Quality 'turn' », Goodman, 2003) quant à une nécessaire recomposition ou redéfinition des systèmes agri-alimentaires (Lamine *et al.*, 2010) s'inscrivent dans un triple contexte – agricole, politique et social. Nous assistons en effet tout à la fois à i) une remise en cause – inscrite désormais dans la durée (Bonny, 1981) – des modèles agricoles et des systèmes alimentaires dominants (dits conventionnels ou agro-industriels), ii) un processus d'appropriation par des acteurs nouveaux et notamment les collectivités territoriales, des questions propres aux espaces et activités agricoles (Margetic *et al.*, 2016), iii) l'affirmation d'attentes plurielles – objectives ou considérées comme telles – des consommateurs et citoyens à l'égard des espaces agricoles et des systèmes de production agricole (Guillaumin *et al.*, 2008 ; Muchnik, 2010 ; Renting, 2012).
- 2 Nos réflexions se fondent sur deux postulats.
- 3 Tout d'abord, celui d'une dynamique de « transition agricole » (Delfosse *et al.*, 2000), définie comme le passage progressif depuis un ancien modèle d'agriculture vers des formes nouvelles d'agriculture. Cette dynamique est caractérisée par un changement des « normes pratiques professionnelles »¹ (Darré, 1994 ; Compagnone *et al.*, 2017) au sein des systèmes de production, des systèmes de revenus et de mise en marché, et en lien avec une reformulation des fonctions, finalités, représentations et statut même des espaces et activités agricoles.
- 4 Ensuite, la « transition » s'opère dans le sens d'une « plausible utopie du Développement Durable » (Cohn-Bendit, 2012) dont la traduction en termes d'objectifs, la relocalisation des productions alimentaires (Baysse-Lainé, 2018), constitue les

maîtres-mots qui désormais structurent les discours, projets et politiques déployés, à tous les échelons (Poulot, 2014 ; Ruffet, 2014). Le « Projet Agro-Écologique pour la France » (PAEF, 2012)² et la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014) visent à promouvoir les agricultures à « haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire » (Art. L. 1.-II.) et à ancrer les systèmes agricoles au sein de bassins productifs péri-métropolitains (Trolard, Bourrié, 2018) ou à vocation locale³.

- 5 L'objectif de notre article est d'analyser, à l'aune de ces orientations générales et injonctions politiques fortes (Lamine, 2012), les dynamiques contemporaines d'ensemble. Il s'agit de lire les mutations agricoles – dont l'impulsion est largement exogène au monde agricole – depuis l'intérieur du monde agricole. Cela revient également à poser les questions de l'adéquation aux discours et de l'impact subjectivé de ces discours sur les stratégies des exploitants.
- 6 Notre travail s'appuie sur les données recueillies lors de vingt-neuf entretiens semi-directifs réalisés en 2018 et 2019 avec des agriculteurs (en agriculture biologique, en agriculture conventionnelle, en filières courtes et longues) des campagnes de l'arrondissement de Douai (Nord de la France) dans le cadre du programme de recherche AProTer⁴. Les agriculteurs sont interrogés sur leurs productions, leurs pratiques et leurs choix de commercialisation, mais également sur le développement de leur activité, leurs stratégies, leurs motivations et sur leurs perceptions des politiques agricoles et alimentaires.
- 7 Loin des schémas communs (et urbains ; Fleury, 2005) opposant agriculture conventionnelle et agriculture biologique, locale et /ou de proximité (Alavoine-Mornas, Madelrieux, 2014 ; Darnhofer *et al.*, 2005 ; Gafsi, Favreau, 2014), il existe une diversité de stratégies non exclusives, répondant à des logiques individuelles liées non seulement aux trajectoires d'exploitation (dépendance au sentier), mais aussi aux représentations des agriculteurs, aux réseaux dans lesquels ils peuvent être insérés et qui peuvent influencer intimement leurs visions de ce qu'est un « bon » agriculteur. Nous proposons une nouvelle grille de lecture, croisant différentes dimensions (Desclaux *et al.*, 2009 ; Sylvaner *et al.*, 2006) et conduisant à la mise en évidence de plusieurs trajectoires agricoles selon quatre ensembles de profils. Nous soulignons en quoi des convergences et des tensions se développent entre les différentes stratégies déployées par les chefs d'exploitation et formes d'agriculture (Alavoine-Mornas, Madelrieux, 2014 ; Lamine, Bellon, 2009 ; Van Dam, 2005), reflétant des processus complexes d'hybridation et de disjonction.

Inscription théorique

- 8 La remise en cause du modèle agricole antérieur, l'écologisation des politiques publiques (Mzoughi *et al.*, 2013) et l'évolution des demandes des consommateurs génèrent une « écologisation » même des dynamiques agricoles et une diversification des profils d'exploitation (Desclaux *et al.*, 2009). Au-delà des postures scientifiques (Paranthoën, 2015), des concurrences politiques (Poisnel, 2020) et du dualisme bio vs conventionnel (Alavoine-Mornas *et al.*, 2014), la recherche interroge d'une part la « coexistence » (Galliano, 2017 ; Dumont *et al.*, 2020) et d'autre part l'« hybridation⁵ » des modèles (Fleury *et al.*, 2014 ; Filippini *et al.*, 2016 ; Plumecocq, 2018).
- 9 La « coexistence » et l'« hybridation » sont le plus souvent approchées dans le cadre des dynamiques de conversion vers les alternatives à un modèle « conventionnel ».

Plusieurs travaux abordent ainsi les différenciations en cours au sein des « alternatives » en questionnant les motivations et les représentations des agriculteurs (Van Dam, 2005 ; Compagnone, Pribetich, 2017), les différents niveaux d'engagement dans la modification des itinéraires techniques et dans des réseaux collectifs (Sylvander *et al.*, 2006 ; Desclaux *et al.*, 2009), via les « chemins parcourus » dans les processus de conversion (Alavoine, Madelrieux, 2014), ou encore par l'analyse des différentes logiques de fonctionnement des exploitations biologiques (entrepreneuriale, recherche d'équilibre et modernisation sur la base des structures, pratiques agronomiques et circuits de commercialisation (Gafsi, Favreau, 2014)).

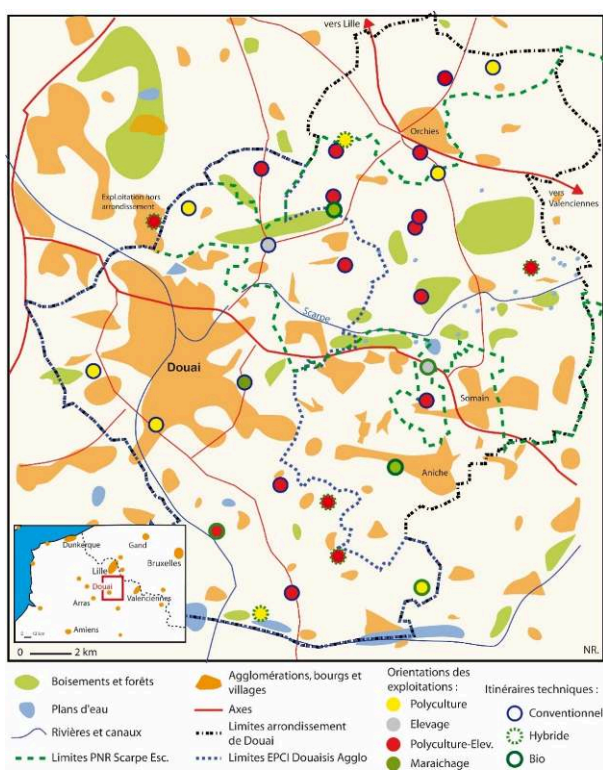
- 10 Des auteurs proposent une approche plus large et plus inclusive en intégrant à leur réflexion les agricultures dites conventionnelles (Therond *et al.*, 2017). La diversité et la dynamique d'hybridation peuvent cependant n'être prises en compte qu'au travers des pratiques culturelles ("smart" agricultural technologies). Seules les agricultures biologiques, intégrées ou de conservation sont alors discriminées en fonction de leur articulation aux systèmes alimentaires et de leur territorialisation (high or low "territorial embeddedness") (Plumecocq *et al.*, 2018).
- 11 D'autres travaux dessinent plus directement un « continuum de situations » (Mundler *et al.*, 2014, à propos des seules agricultures urbaines), une perméabilité entre les formes d'agriculture. Darnhofer *et al.* (2005) distinguent ainsi cinq groupes d'exploitants, dont trois « non biologiques », parmi lesquels les « "Environment-conscious but not organic" farmers ». La typologie considère les dimensions techniques et agronomiques, économiques, idéologiques et sociales, mais pas spécifiquement les modalités de mise en marché et/ou la territorialité des réseaux de distribution.
- 12 Inversement, plusieurs travaux portent la focale sur les évolutions des circuits de commercialisation. Si le développement des circuits courts s'inscrit le plus souvent dans la mise en place de systèmes alternatifs (Traversac, Kebir, 2010), ceux-ci sont aussi explorés via leur appropriation, conventionnalisation par les acteurs du Modèle Agro-Industriel Tertiarié (Rastoin, 2008) ou via leur ré-articulation (proximité organisée) à des agricultures non-alternatives : Dubuisson-Quellier et Le Velly (2008) posent la question en termes également d'hybridation, Rouget *et al.* (2016) de reconfiguration induite des systèmes de production régionaux (métropolisation de l'agriculture), Brives *et al.* (2017) et Chazoule *et al.* (2017, 2018) d'émergence de système alimentaire ou d'agriculture du milieu.
- 13 Dans la lignée de ces travaux et à leurs intersections, conformément aux principes d'une « dynamique des normes » (*ibid.*) et d'une « dynamique de projets » (Brossier, Petit, 1977), parce que la « transition agroécologique » se joue aussi à partir d'innovations dans l'« agriculture industrielle » (Galliano, Nadel, 2016 ; Galliano, 2017) et que celle-ci représente nonobstant l'essentiel de l'espace agricole national, nous nous intéressons à la diversité et à la porosité (Deverre, 2011) des trajectoires au sein des agricultures « alternatives »⁶ et « conventionnelles »⁷. Nous dépassons, dans cet article, le concept même de modèle, afin de signifier, en se plaçant à une échelle qui pourrait être celle de « systèmes agraires territorialisés » (Tafari, 2011), les perméabilités actuelles, pour une plus large reconnaissance des dynamiques générales les plus contemporaines.

Présentation du territoire d'étude et de la méthodologie

Territoire d'étude : l'arrondissement de Douai

- 14 Nous analysons l'évolution de l'agriculture dans l'arrondissement de Douai, situé dans le département du Nord (région Hauts-de-France). Les caractéristiques de ce cas d'étude sont en effet particulièrement pertinentes au regard de notre problématique : territoire périurbain densément peuplé, mais divers dans ses composantes agronomiques, naturelles et urbaines (vallées humides et plateaux, plus ancien Parc Naturel Régional, partagé entre les aires urbaines de Lille et de Douai) (figure 1). La communauté d'agglomération du Douaisis (Douaisis Agglomération) apparaît particulièrement sensible aux enjeux de relocalisation alimentaire, comme en témoignent les projets développés dans le cadre de sa politique agricole et alimentaire.

Figure 1. Localisation et caractéristiques des exploitations enquêtées. Arrondissement de Douai.



- 15 Douaisis Agglomération a, depuis plusieurs années, formalisé une politique agricole et alimentaire (projet de territoire du Douaisis, Schéma de Trame Verte et Bleue, ...). Il s'agit, en se fondant sur des diagnostics territoriaux, une concertation et une participation des acteurs et partenaires locaux, de faire évoluer le système alimentaire local vers davantage de durabilité. Ce projet s'est notamment matérialisé par des actions en faveur de l'installation de jeunes agriculteurs, de la commercialisation en circuits courts et du développement de l'agriculture biologique. Ce travail a abouti en 2013 à la formalisation d'un programme d'actions multi-partenarial (Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération - CAAP'Agglo) entre la communauté d'agglomération du Douaisis et le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et a

été consacré en tant que premier Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisé de la région en 2016⁸.

Méthodologie

- 16 Notre travail est fondé sur la collecte et l'analyse de données issues d'entretiens réalisés auprès d'exploitants agricoles du Douaisis en 2018 et 2019⁹. Le recrutement des agriculteurs enquêtés s'est effectué en deux temps. Une prise de contact avec les responsables syndicaux de chaque canton à l'hiver 2018 nous a d'abord permis de mieux appréhender le contexte général passé et présent du territoire et de quantifier et qualifier les exploitations qui y sont rattachées. À l'issue de ces entretiens préliminaires, nous avons procédé à la sélection d'un premier groupe d'agriculteurs en croisant les indications des responsables syndicaux avec l'annuaire des producteurs de la communauté d'agglomération du Douaisis afin de s'assurer de la diversité des profils enquêtés. Les recrutements suivants répondent à une logique de sélection de proche en proche. Afin de limiter l'un des biais nécessairement induits par cette méthode – qui consisterait à ne sonder qu'un certain type d'individus – il était systématiquement demandé aux agriculteurs interrogés de nous indiquer des contacts aussi bien proches qu'éloignés de leur profil. Sur les trente-cinq agriculteurs contactés entre janvier et avril 2019, seuls 6 (17 %) ont refusé de participer à l'enquête.
- 17 Vingt-neuf entretiens ont ainsi été réalisés en face à face avec l'exploitant au sein de l'exploitation. La grille d'entretien est composée de trois parties : 1) caractéristiques de l'exploitation et état des lieux des systèmes de production agricoles et de mise sur le marché ; 2) historique de l'exploitation, évolutions et stratégies de l'exploitant ; 3) connaissance et opinion de l'exploitant sur les projets et politiques agricoles et de relocalisation alimentaire, impacts sur sa stratégie.
- 18 Les données collectées permettent, dans un premier temps, de caractériser le contexte productif du territoire, c'est-à-dire de spécifier les caractéristiques des exploitations agricoles de manière à identifier les itinéraires stratégiques dans lesquels elles sont inscrites. La deuxième partie du questionnaire met en évidence les différentes trajectoires agricoles en place sur le territoire. Enfin, la troisième partie permet de mettre en regard les dynamiques observées avec les politiques agricoles locales et supra-locales. Nous pouvons ainsi plus largement signifier les facteurs d'inertie ou, à l'opposé, les facteurs de changements des pratiques agricoles.

Caractéristiques de l'échantillon

- 19 Le tableau 1 classe notre échantillon selon la taille, l'orientation et les pratiques agricoles des exploitations.

Tableau 1. SAU et orientation des exploitations agricoles.

	Agriculture conventionnelle				Agriculture biologique (labellisée)				Agriculture hybride (combinaison de pratiques bio et conventionnelle)				Total	SAU	PolyC	Elev.	Mar.			
	ID	SAU (ha)	Polyculture	Elevage	Maraiçage	ID	SAU (ha)	Polyculture	Elevage	Maraiçage	ID	SAU (ha)						Polyculture	Elevage	Maraiçage
Petite exploitation (≤ 50 ha)	Conv#19	0,35	-	Héliculture	-	ABio#22	2,4	-	-	✓										
	Conv_M#25	2,5	-	-	✓	ABio#26	3	-	-	✓										
	Conv#10	34	✓	-	✓	ABio#3	10	-	Caprin (L)	-	Hybr#11	12	✓	Porcin	-					
	Conv#30	40	✓	Bovin (L)	-	ABio#7	16	✓	Caprin (L)	✓				Avicole	-					
Total PE	4					5				1										
Total PE %		76,85	2	2	2		70,4	2	3	4	1	12	1	1	0	10	159	5	6	6
			50%	50%	50%			40%	60%	80%			100%	100%	0%			50%	60%	60%
Moyenne exploitation (50-100 ha)	Conv#21	63	✓	-	-															
	Conv#13	67	✓	Bovin (V)	-					Hybr#9	68	✓	-	✓						
	Conv#16	82	✓	Bovin (A/L)	-															
	Conv#20	93	✓	Ovin (A)	-															
	Conv#23	100	✓	Bovin (V)	-					Hybr#12	90	✓	-	-						
	Conv#24	100	✓	-	-															
Total ME	6		6	4	0					2										
Total ME %		505	100%	67%	0%						158		2	0	1	8	663	6	4	0
																		75%	50%	0%
Grande exploitation (≥ 100 ha)	Conv#4	105	✓	-	✓															
	Conv#8	110	✓	Bovin (V)	-					Hybr#1	189	✓	Bovin (A/L)	-						
	Conv#17	145	✓	Bovin (V)	-															
	Conv#15	150	✓	Bovin (L)	-															
	Conv#5	150	✓	Bovin (L)	-															
	Conv#18	150	✓	-	-															
	Conv#14	152	✓	Bovin (L)	-															
	Conv#6	170	✓	Bovin (V)	-					Hybr#9	190	✓	Bovin (V)	-						
	Conv#22	170	✓	-	✓															
Total GE	9		9	6	2					2										
Total GE %		1302	100%	67%	22%						379		2	2	0	11	1681	9	6	2
													100%	100%	0%			82%	55%	18%
TOTAL Exp	19		17	12	4	5	70,4	2	3	4	5	549	5	3	1	19	1884	17	12	4
TOTAL %		1883,85	89%	63%	21%								100%	60%	20%	100%		89%	63%	21%

AB pour Agriculture Biologique, AC pour Agriculture Conventiennelle, CC pour Circuit Court, CL pour Circuit long

- 20 Les enquêtes réalisées portent sur une surface agricole utile (SAU) totale de 1883,85 ha, soit une moyenne de 87,4 ha par exploitation (contre 70 ha à l'échelle de la communauté d'agglomération). Composé respectivement à 34,5 %, 27,6 % et 37,9 % de petites, moyennes et grandes exploitations, notre échantillon présente une répartition quasi similaire à celle de l'agglomération dans son ensemble (33 % / 31 % / 36 %) (Ageste - DRAAF - Recensement agricole 2010). En matière d'orientations techniques, il offre également une représentation fidèle aux tendances observées à l'échelle de la communauté d'agglomération, et présente une diversité certaine (grandes cultures, polyculture, maraîchage et élevage principalement bovin « lait » et « viande »). Concernant les pratiques agricoles enfin, un tiers des exploitants déclare pratiquer l'agriculture biologique sur toute ou partie de leur SAU (contre deux tiers d'exploitations exclusivement en agriculture conventionnelle¹⁰). Cette proportion est, elle, bien supérieure à celle observée pour la seule communauté d'agglomération ou l'arrondissement dans son ensemble (respectivement 11,1 % et 13,5 %). Cette sur-représentation peut s'expliquer au moins en partie par l'objet de notre étude, les agriculteurs engagés dans une production bio étant, de fait, souvent plus disposés à répondre à notre questionnaire.
- 21 Si l'on s'intéresse à présent aux choix de mise en marché, on observe qu'indépendamment de l'itinéraire technique de l'exploitation, les circuits courts de distribution sont particulièrement plébiscités, concernant 80 % (biologiques et hybrides) à 84 % (conventionnelles) des exploitations. Second point marquant, dix-sept exploitants (58,6 %) déclarent avoir recours à une stratégie mixte de distribution, s'appuyant sur la commercialisation simultanée de leurs productions en circuits courts et circuits longs (tableau 2 et figure 4).

Tableau 2. Circuits de distribution selon l'itinéraire technique de l'exploitation.

	Agriculture conventionnelle			Agriculture biologique (labellisée)			Agriculture hybride (combinaison de pratiques bio et conventionnelle)			Total	CC	CL
	ID	CC	CL	ID	CC	CL	ID	CC	CL			
Petite exploitation (50 ha)	Conv#19	✓	-	ABio#27	✓	-	Hyb#11	✓	-	10	9	3
	Conv_b#25	✓	-	ABio#26	✓	-						
	Conv#10	✓	✓	ABio#3	✓	-						
	Conv#30	✓	✓	ABio#7	✓	-						
		✓	✓	ABio#28	-	✓						
Total %	100%	100%	50%	100%	80%	20%	100%	0%	100%	90%	30%	
Moyenne exploitation (50-100 ha)	Conv#21	✓	✓				Hyb#29	-	✓	8	6	8
	Tran#13	✓	✓									
	Conv#16	-	✓									
	Conv#20	✓	✓				Hyb#12	✓	✓			
	Conv#23	✓	✓									
	Conv#24	✓	✓									
Total %	6	5	6	2	1	2	50%	100%	75%	100%		
Grande exploitation (>100 ha)	Conv#4	✓	✓							11	9	11
	Conv#8	✓	✓									
	Conv#17	✓	✓									
	Conv#15	✓	✓									
	Conv#5	-	✓									
	Conv#18	✓	✓				Hyb#1	✓	✓			
	Conv#14	✓	✓									
	Conv#6	-	✓									
	Conv#22	✓	✓									
Total %	9	7	9	2	2	2	100%	100%	82%	100%		
TOTAL Exp	19	16	17	5	4	1	5	4	4	29	24	22
TOTAL %	84%	89%	80%	80%	80%	80%	100%	83%	76%			

AB pour Agriculture Biologique, AC pour Agriculture Conventionnelle, CC pour Circuit Court, CL pour Circuit long

Signifier les perméabilités

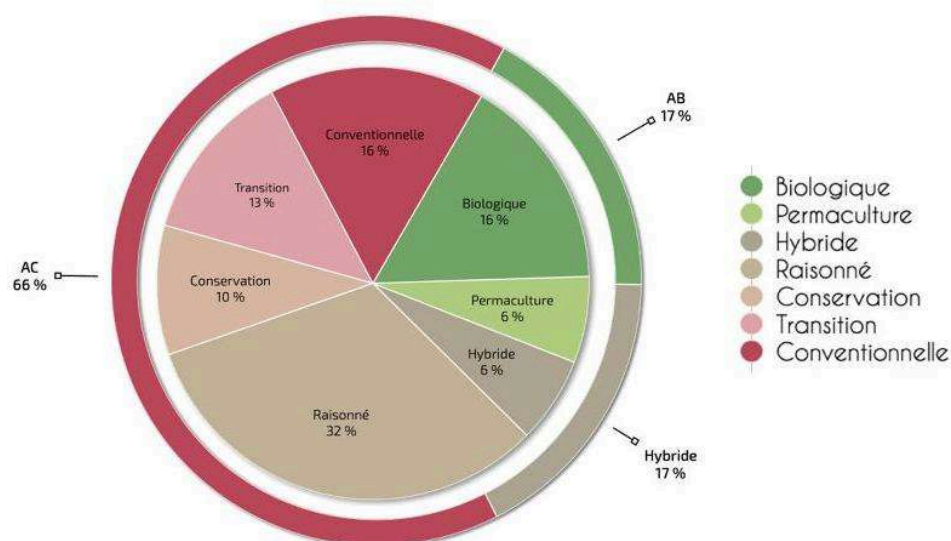
- 22 Nous analysons les dynamiques agricoles sur notre territoire d'étude à travers l'analyse de la trajectoire d'ensemble de chaque exploitation de notre échantillon. Caractériser la diversité des trajectoires des exploitations agricoles implique tout d'abord une prise en considération des itinéraires techniques et des modes de commercialisation. Cette diversité n'a cependant d'intérêt en termes de dynamiques voire de prospective que si nous intégrons à l'analyse d'une part la perception propre de l'itinéraire technique par l'exploitant (l'auto-qualification de son itinéraire technique), et d'autre part, le sens des choix et des prises de décision (« ce qui fait sens »). Les agriculteurs ne sont pas des adoptants passifs d'innovations (Compagnone, 2017). Ils développent des stratégies et logiques d'adaptation individuelles, relatives aux conditions générales, locales, familiales, aux dispositions personnelles et à celles de leurs proches (Rouget, 2008). L'enjeu est donc de prendre en compte les motivations et valeurs des agriculteurs, leurs capacités et volonté d'appropriation des responsabilités qui leur sont assignées. Il s'agit ainsi d'évaluer l'« intention »¹¹, indépendamment des seules réalisations, comme somme des motivations explicatives des stratégies d'exploitation, comme signal d'adaptation des agricultures (Houdart *et al.*, 2014), comme potentiel existant pour une transition globale/d'ensemble.

Itinéraires techniques

- 23 Nous distinguons, sur la seule base officielle disponible – c'est-à-dire la labellisation ou non en Agriculture Biologique – les exploitations en Agriculture Conventionnelle (AC), en Agriculture Biologique (AB) et les Hybrides¹². Ainsi, 66 % des exploitations enquêtées sont en AC, 17 % en AB et 17 % hybrides (figure 2 a). En nous fondant sur l'auto-

qualification des itinéraires techniques par les exploitants, nous transcrivons une diversité beaucoup plus élevée des agricultures avec la formulation de sept profils différents : « Agriculture Conventionnelle », « Agriculture Biologique », « Système Hybride », « Exploitation en transition » (vers le biologique), « Agriculture de conservation », « Agriculture raisonnée », « Permaculture » (figure 2 b). C'est au sein des exploitations en AC que nous observons la plus grande disparité des profils puisque 52 % d'entre elles se signalent comme étant en « agriculture raisonnée », 26 % en « agriculture conventionnelle », 16 % en « agriculture de conservation » et 5 % en « permaculture ».

Figure 2. Itinéraire technique selon a) Labellisation Biologique (anneau extérieur) et b) Auto-qualification (disque intérieur).



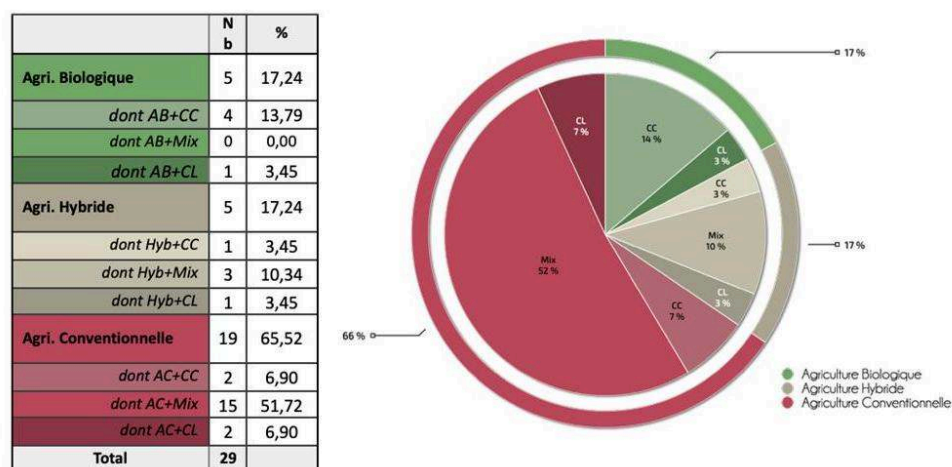
- 24 Ces résultats montrent la difficulté des exploitants à définir leurs pratiques de manière consensuelle, voire une crise d'identité de la profession (Guillaumin *et al.*, 2008), et ceci plus particulièrement au sein de l'agriculture conventionnelle. Par ailleurs, le recours très important à la formule « agriculture raisonnée », n'ayant d'ailleurs aucune existence légale, laisse entendre une certaine forme d'appropriation par les agriculteurs des attentes émises par la société envers leur profession, ou tout du moins, cela semble impacter les discours des exploitants quant à la caractérisation de leurs pratiques. La tendance observée à la segmentation de l'agriculture serait ainsi la matérialisation d'une prise en compte différenciée des enjeux adressés à la profession (Boutry, 2011).

Modalités de commercialisation

- 25 Sept des vingt-neuf agriculteurs enquêtés déclarent ne pas dépendre des circuits longs de commercialisation, et cinq sur ces sept mêmes agriculteurs sont au moins pour partie engagés dans l'agriculture biologique (cf. tableau 2 et figure 3). Si ce premier constat semble en partie confirmer l'existence d'un lien fort entre « pratique bio » et « circuit court¹³ », il ne peut à lui seul décrire une réalité plus complexe. En effet, toutes pratiques confondues, 86,2 % des agriculteurs interrogés déclarent avoir recours aux canaux de distribution de type circuit court pour la mise en marché de tout (28 %) ou

partie (72 %) de leur production. Ainsi, si nos données confirment le fait que les agriculteurs engagés dans l'agriculture biologique tendent à éviter (à 80 %) les modes de commercialisation classiques (CL), elles révèlent également une situation bien éloignée de la simple opposition nette entre « Bio et Circuit court » d'une part et « Conventiennelle et Circuit long » d'autre part. Les exploitations conventionnelles ont également massivement recours aux circuits courts (77,8 %). Seul fait qui les démarque sensiblement des exploitations en agriculture biologique, le recours aux circuits courts semble davantage s'inscrire dans une stratégie de diversification des canaux de distribution : 73,7 % des agriculteurs en conventionnel (contre 0 % en agriculture biologique) s'appuient sur une stratégie de distribution mixte alliant filières courtes et intermédiées. Ces choix de commercialisation semblent à la fois révéler une volonté manifeste (et exprimée lors des entretiens) de s'affranchir de relations à caractère oligopsonique avec les acteurs de l'aval en variant les débouchés, et une certaine inertie dans la chaîne logistique pouvant, elle, s'expliquer par un phénomène de « dépendance au sentier » (intimement lié aux caractéristiques du secteur agro-alimentaire des Hauts-de-France, « région berceau » de la grande distribution et territoire d'implantation historique et massive de grandes coopératives à rayonnement national voire mondial et d'acteurs majeurs de l'industrie agro-alimentaire¹⁴ (Chambre d'agriculture des Hauts-de-France, 2018)). Le recours plus fréquent à la contractualisation des échanges avec les entreprises en aval des filières agroalimentaires (transformation et distribution) pour sécuriser le revenu en s'assurant contre les risques (Bouamra-Mechemache *et al.*, 2015) nourrit également cette dépendance et justifie la prévalence d'un système de distribution mixte chez les agriculteurs en conventionnel.

Figure 3. Modalités de commercialisation/itinéraires techniques.



Motivations

- 26 Nous analysons les processus sous-jacents aux décisions et aux pratiques agricoles en nous fondant à la fois sur un travail de recension des motivations et valeurs formulées spontanément par les agriculteurs et sur les choix réalisés – à l'issue de ces mêmes entretiens semi-directifs – par les exploitants à partir d'une liste d'éléments pouvant

sous-tendre leur prise de décision (26 items). Nous avons synthétisé ces éléments relatifs au « faire sens » en dix catégories (tableau 3).

- 27 Les motivations les plus souvent mentionnées par les agriculteurs enquêtés, tout itinéraire confondu, sont le défi économique (22 % du total des motivations citées), le défi entrepreneurial (15 %) et l'environnement (13 %). L'expérience et les compétences d'une part et l'amortissement d'autre part sont des motivations sur-représentées¹⁵ chez les agriculteurs conventionnels mixant les deux modes de commercialisation (indices de spécificité de 1,9 pour les deux types de motivation). Ces motivations révéleraient, là encore, une situation de « dépendance au sentier » : les choix passés expliquent la situation actuelle mais contraignent également les choix futurs, dans la structuration de l'exploitation et dans les compétences mobilisées et perdues. Les agriculteurs en agriculture biologique, et notamment en circuit court, sont plus particulièrement sensibles au projet de société et au défi entrepreneurial (indices respectivement de 2,9 et 1,7, et 2,9 et 1,6 en circuit court), tandis que les agriculteurs hybrides, notamment ceux couplant circuits courts et circuits longs, répondent davantage aux défis agronomique et économique (indices respectivement de 2,9 et 1,5, et de 2,4 et 1,5 en circuits de commercialisation mixtes). Ces tendances ne doivent cependant pas occulter une porosité certaine. Les exploitants en agriculture biologique et hybrides affichent plusieurs motivations semblables, puisqu'on retrouve pour les deux types d'exploitations des indices élevés pour la santé, l'environnement et le territoire. Ces mêmes arguments ne sont pas étrangers aux agriculteurs conventionnels, certes sous-représentés dans ces catégories, mais pour lesquels les motivations précédemment citées ne constituent pas nécessairement des lignes de fracture entre agricultures ; et qui considèrent que leurs fonctions nourricières (projet sociétal), les efforts réalisés en termes d'intrants (agriculture dite raisonnée) et de techniques de production (non labour, agriculture de conservation), ou les stratégies de diversification par les services (défi entrepreneurial) les incluent dans une dynamique globale d'appropriation des enjeux les plus contemporains.

Tableau 3. Motivations et valeurs / itinéraires techniques et modes de commercialisation.

Motivations et intentions	Projet de société, implication sociale		santé		Environnement		Diffé agroécologique		Diffé économique		Diffé entrepreneurial		Territoire		Tradition et Patrimoine		Expérience, compétences		Amorçage		
Définitions	L'orientation de l'activité se fait en fonction d'une prise de position affirmée quant aux responsabilités de l'agriculteur vis à vis de la société. L'implication sociale se réfère à la responsabilité environnementale et pédagogique locale liée à une responsabilité alimentaire globale (pour le monde).		Le facteur santé a été retenu lorsque l'agriculteur l'évoque pour lui-même, ses proches, le voisinage ou les consommateurs.		Il s'agit de considérer les défis environnementaux : gestion ou réduction des polluants, biodiversité, climat.		Exploitants motivés par le défi technique et productif : produire autrement, plus efficacement, plus « intelligemment » ... mais incluant les agriculteurs soucieux de la qualité des sols à des fins dépendant de production (et non pas environnementales).		Conformer la viabilité financière et la rentabilité de l'activité de production agricole (arbitrage coût de production / productivité / valeur ajoutée).		La logique est celle du dépassement des seules fonctions de production intermédiaire par une dynamique d'élargissement des compétences et fonctions, soit horizontale (accueil, travail à façon, ...), soit verticale (vers l'alimentation animale notamment, vers l'avilissement et distribution).		Consolidation exploités locaux dans la définition des systèmes de production et/ou prise en compte de l'insertion sociale de l'exploitation (relations de voisinage et de proximité, co-production d'un territoire de vie (Istaitieh, 2003)).		Motivations conservatrices (grain, variétés, savoirs faire)		L'exploitant met en avant ses qualités professionnelles, techniques, ce qui fait sens pour lui est la pleine valorisation des compétences acquises.		La valorisation des investissements antérieurement réalisés donne sens aux orientations qui ont justifié des investissements.		
Motivations citées par les agriculteurs (Total : 9)	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	Nb citations	en % du total des citations	
AB	5	55,6	2,9	25,0	3	25,0	1,5	12,5	0,7	5,0	4	28,6	1,7	33,3	1,0	1,0	1	50,0	2,0	0	0,0
AB+CC	4	40,0	2,0	20,0	3	30,0	1,5	15,0	0,8	8,0	3	30,0	1,5	15,0	2	20,0	1,0	10,0	2,0	0	0,0
AB+MA	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
AB+ML	1	10,0	2,9	12,5	1,6	8,3	2,4	1	8,3	2,4	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Hybrides	2	20,0	1,2	3	27,3	2,2	5	41,7	2,4	4	30,0	2,3	3	25,0	1,5	0	0,0	0,0	0	0,0	
hyb+CC	1	10,0	2,9	0	0,0	0,0	1	8,3	2,4	1	12,5	1,6	1	8,3	1,5	0	0,0	0,0	0	0,0	
hyb+MA	1	10,0	1,0	2	25,0	3,4	3	25,0	2,4	2	15,0	1,5	2	14,3	1,4	2	20,0	2,1	0	0,0	
hyb+ML	0	0,0	0,0	1	12,5	3,6	1	8,3	2,4	1	5,0	1,5	1	7,1	2,1	0	0,0	0,0	0	0,0	
AC	3	30,0	0,5	3	27,3	0,8	4	33,3	0,5	3	20,0	1,1	7	50,0	0,8	3	33,3	0,5	1	10,0	
AC+CC	1	10,0	1,5	1	12,5	1,8	0	0,0	0,0	2	10,0	1,5	1	7,1	1,0	0	0,0	0,0	1	10,0	
AC+MA	2	20,0	0,4	2	25,0	0,5	3	25,0	0,5	3	25,0	0,7	3	25,0	0,6	0	0,0	0,0	5	100,0	
AC+ML	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	1	8,3	1,2	0	0,0	0,0	2	10,0	1,5	1	7,1	1,0	0	0,0	

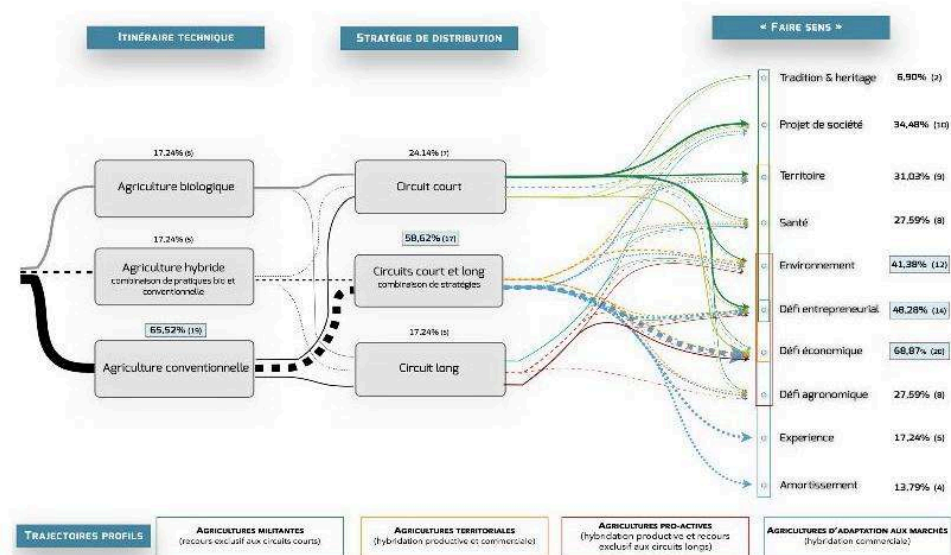
NOTES DE LECTURE : 10 agriculteurs ont cité « Projet de société » comme motivation à leurs choix et stratégies. La motivation « Projet de société » représente ainsi 10 % du total des motivations citées par les agriculteurs. 5 agriculteurs en AB ont cité « Projet de société ». Ainsi, 50 % des agriculteurs ayant cité « Projet de société » comme motivation sont en agriculture biologique, 40 % étant à la fois en AB et en CC et 10 % à la fois en AB et en CL. L'indice 2,9 s'obtient en faisant le rapport du poids de la catégorie i (itinéraire technique et mode de commercialisation) dans la motivation j et du poids de la catégorie i dans l'échantillon total. Plus l'indice est supérieur à 1, plus la catégorie i est surreprésentée pour la motivation j. Le poids des agriculteurs en AB pour la motivation « Projet de société » est 2,9 fois supérieur au poids des agriculteurs en AB dans l'échantillon total.

Convergences

- Le croisement des critères « itinéraire technique », « modalités de commercialisation », « motivations », traduit dans la figure 4, nous conduit à proposer quatre ensembles de « trajectoires profils » à considérer sans doute comme une mise en image des évolutions en cours, non pas en matière d'impact objectif des systèmes d'exploitation sur l'environnement ou sur le territoire, mais en termes de disposition des agriculteurs à l'égard des demandes qui leurs sont adressées (ou qu'ils considèrent comme telles). Nous distinguons ainsi « Agricultures militantes » (recours exclusif aux circuits courts), « Agricultures territoriales » (hybridation productive et commerciale), « Agricultures pro-actives » (hybridation/diversité productive et recours exclusif aux circuits longs), « Agricultures d'adaptation aux marchés » (hybridation commerciale).
- Aux deux extrémités du spectre (« Agricultures militantes » et « Agricultures d'adaptation aux marchés »), sans aucun doute y a-t-il encore un certain nombre de discours clivants entre des acteurs pour qui la dénonciation du modèle productiviste est un « combat » et ceux qui s'élèvent contre l'idéalisation de l'agriculture biologique. Ces lignes de rupture peuvent cependant très largement dépasser la seule labellisation officielle en agriculture biologique, des exploitants refusant la certification en raison même de ses insuffisances. Entre ces deux « pôles », deux dynamiques s'imposent à l'observation, celles de ceux pour qui les perspectives d'avenir proposées à l'agriculture font sens soit en termes d'intérêt général (« Agricultures territoriales ») ou plus exclusivement en termes de défis ou centres d'intérêt personnel (« Agricultures pro-actives »). Ces deux ensembles impliquent des agriculteurs qui pratiquent les circuits courts et les circuits longs, issus des rangs de l'agriculture biologique et des rangs de l'agriculture conventionnelle dans toute sa diversité (figure 4).

- 30 L'identification individuelle des exploitations n'est pas une fin en soi. Ces trajectoires s'entrecroisent et se chevauchent. Elles permettent de signifier l'ouverture des systèmes d'exploitation et des chefs d'exploitation à des valeurs ou fonctions déconsidérées initialement par les acteurs d'un modèle agro-industriel, perçues comme peu professionnelles (Debucquet, Lopez, 1998) ou alternatives, dans le cadre néanmoins d'un impératif de viabilité économique (poids de l'item « Défi économique »).

Figure 4. Quatre Trajectoires profils.



NOTES DE LECTURE : L'épaisseur des flèches symbolise la part des agriculteurs engagés dans une pratique ou ayant cité le critère de motivation (unité : 1pt pour 5 %). Les pourcentages à droite du graphique représentent la part des agriculteurs enquêtés ayant mentionné ce critère comme motivation à leurs choix de stratégie ; 68,87 % des exploitants considèrent que le « défi économique » justifie ou oriente leur activité d'agriculteur.

Conclusion

- 31 Alors que les incitations issues du modèle de gouvernance agricole mis en œuvre au sortir de la Seconde Guerre mondiale ont conduit à une unification tendancielle des systèmes productifs agricoles, l'écologisation des politiques publiques (Mzoughi *et al.*, 2013) et l'évolution de la demande sociale vis-à-vis de l'agriculture ont participé à une remise en cause du modèle agricole antérieur, à une différenciation des stratégies productives et à la coexistence de « plusieurs agricultures » (Boutry, 2015 ; Desclaux *et al.*, 2009).
- 32 Nous analysons dans cet article la complexification des dynamiques agricoles. Nous mettons en évidence une lecture différenciée, métissée et évolutive opérée par les agriculteurs des attentes adressées à leur profession. Nous montrons que des tensions et des convergences se développent entre les différentes trajectoires d'agricultures, reflétant ainsi des processus d'hybridation, mais également d'osmose (diffusion) en termes de pratiques et de valeurs (« faire sens ») au sein d'un continuum (Mundler *et al.*, 2014) ou davantage d'un gradient de situations. Les horizons d'une « transition agro-écologique » (PAEF, 2012) apparaissent suffisamment ancrés pour que les

« intentions » des exploitants agricoles dépassent ou transgressent un modèle général et des oppositions de modèles.

- 33 Élus et opérateurs locaux de l'aménagement privilégient le déploiement de systèmes agri-alimentaires d'initiative urbaine, conçus souvent comme des solutions de rupture. La portée de ce type de posture et sa recevabilité par les agriculteurs posent question. La prise en considération des « intentions » agricoles et des perméabilités entre « trajectoires profils » pourrait inciter à ouvrir davantage le dialogue avec l'ensemble des acteurs, à penser les outils d'une implication plus large des agricultures régionales et à la mise en œuvre de politiques inclusives.

BIBLIOGRAPHIE

- ALAVOINE-MORNAS F., MADELRIEUX S. (2014), « Passages à l'agriculture biologique. Une diversité de processus », *Économie rurale*, 339-340, pp. 65-79.
- BONNY S. (1981), « Vers un autre modèle de développement agricole ? », *Économie rurale*, 146, pp. 20-29.
- BOUAMRA-MECHEMACHE Z., DUVALEIX-TREGUER S. & RIDIER A. (2015), « Contrats et modes de coordination en agriculture », *Économie rurale*, 345, pp. 7-28.
- BOUTRY O. (2015), « Pour une meilleure compréhension des freins aux modifications de pratiques des agriculteurs : application aux cas des irrigants de Charente-Maritime », in BERINGUIER P., BLOT F., DESAILLY B. & SAQALLI M. (coord.), *Environnement, politiques publiques et pratiques locales*, L'Harmattan, Paris, 555 p.
- BOUTRY O. (2011), *Agriculture et environnement : une analyse néo-institutionnelle de l'évolution des pratiques agricoles, le cas de la gestion quantitative de la ressource en eau en Charente-Maritime*, Thèse de doctorat d'économie, Poitiers, 270 p.
- BRIVES H., CHAZOULE C., FLEURY P. & VANDENBROUCKE P. (2017), « La notion d'"agriculture du milieu" est-elle opérante pour l'analyse de l'agriculture de Rhône-Alpes ? », *Économie rurale*, 357-358, pp. 41-56.
- BROSSIER J., PETIT M. (1977), « Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs », *Économie rurale*, 122, pp. 31-40, www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_122_1_2520.
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTS-DE-FRANCE (2018), *L'agriculture et l'agroalimentaire, poids lourds de l'économie régionale*.
- CHAZOULE C., LAFOSSE G., BRULARD N. et al. (2018), « Produire et échanger dans le cadre de systèmes alimentaires du milieu. Des incertitudes aux partenariats », *Pour*, 234-235, 2, pp. 143-150, <https://www.cairn.info/revue-pour-2018-2-page-143.htm>.
- COHN-BENDIT D. (2012), « Le développement durable, une utopie plausible. Entretien avec », *Vraiment durable*, 1, 1, pp. 97-110.

COMPAGNONE C., PRIBETICH J. (2017), « Quand l'abandon du labour interroge les manières d'être agriculteur. Changement de norme et diversité des modèles d'agriculture », *Revue Française de Socio-Économie*, 18, 1, pp. 101-121, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2017-1-page-101.htm>.

DARNHOFER I., SCHNEEBERGER W. & FREYER B. (2005), "Converting or Not Converting to Organic Farming in Austria: Farmer Types and Their Rationale", *Agriculture and Human Values*, 22, <https://doi.org/10.1007/s10460-004-7229-9>.

DEBUCQUET G., LOPEZ E. (1998), « La vente directe dans le Nord-Pas-de-Calais : simple héritage ou voie d'avenir ? », in GRECAT, axe 4, *Diversification des revenus et des fonctions en agriculture*, Cahier n° 1, pp. 18-33.

DEVERRE C. (2011), « Agricultures alternatives et transformation des systèmes alimentaires. », *Pour*, 212, 5, pp. 39-50.

DARRÉ J.-P. (dir.) (1994), *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*, Erès, coll. « Technologies, idéologies et pratiques », Toulouse.

DELFOSE C., VAUDOIS J. (2000), « Les dimensions et les enjeux territoriaux de la transition agricole », *Hommes et Terres du Nord*, 4, pp. 189-191.

DESCLAUX D., CHIFFOLEAU Y. & NOLOT J.-M., (2009), « Pluralité des agricultures biologiques : Enjeux pour la construction des marchés, le choix des variétés et les schémas d'amélioration des plantes », *Innovations agronomiques*, 4, pp. 297-306.

DUBUISSON-QUELLIER S., LE VELLY R. (2008), « Chapitre 8. Les circuits courts entre alternative et hybridation », in MARÉCHAL G. (éd.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Educagri éditions, « Références », pp. 103-112, <https://www.cairn.info/les-circuits-courts-alimentaires--9782844447104-page-103.htm>.

DUFOUR A., BERNARD C. & ANGELUCCI M.A. (2003), « Reconstruction des identités professionnelles autour de la multi-fonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais », *Ruralia*, 12/13, <http://journals.openedition.org/ruralia/334>.

DUMONT A.M., GASSELIN P. & BARET P.V. (2020), "Transitions in agriculture: Three frameworks highlighting coexistence between a new agroecological configuration and an old, organic and conventional configuration of vegetable production in Wallonia (Belgium)", *Geoforum*, 108, pp. 98-109.

FILIPPINI R., MARRACCINI E., HOUDART M., BONARI E. & LARDON S. (2016), "Food production for the city: hybridization of farmers' strategies between alternative and conventional food chains", *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40, 10, pp. 1058-1084, <http://dx.doi.org/10.1080/21683565.2016.1223258>.

FLEURY A. (2005), « L'agriculture dans la planification de l'Île-de-France : du vide urbain à la multifonctionnalité territoriale », pp. 33-46, in FLEURY A. (coord.), « L'agriculture périurbaine », *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, 8, 179 p.

FLEURY P., CHAZOULE C. & PEIGNÉ J. (2014), « Ruptures et transversalités entre agriculture biologique et agriculture de conservation », *Économie rurale*, 339-340, pp. 95-112.

GAFSI M., FAVREAU J.-L. (2014), « Diversité des logiques de fonctionnement et durabilité des exploitations en agriculture biologique », *Économie rurale*, 339-340, pp. 129-143.

GALLIANO D., NADEL S. (2016), « Les processus sectoriels de l'innovation environnementale : les spécificités des firmes agroalimentaires françaises », *Économie rurale*, 356.

- GALLIANO D., LALLAU B. & TOUZARD J.-M. (2017), « Coexistences et transitions dans l'agriculture », *Revue Française de Socio-Économie*, 18, 1, pp. 23-30.
- GOODMAN D. (2003), "The Quality 'Turn' and Alternative Food Practices: Reflections and Agenda", *Journal of Rural Studies – Journal of Rural Studies*, 19, 1, pp. 1-7.
- GUILLAUMIN A., DOCKÈS A.-C., TCHAKÉRIAN E., DARIDAN D., GALLOT S., HENNION B., LASNIER A. & PERROT C. (2008), « Demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture : attitudes et pratiques des agriculteurs », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 56.
- GUIOMAR X. (2011), « Les collectivités locales à la recherche d'une agriculture de proximité », *Pour*, 209-210, 2, pp. 169-183.
- HOUDART M., LOUDIYI S. & GUERINGER A. (2012), « L'adaptation des agriculteurs au contexte périurbain », *Noréis*, 224, pp. 35-48.
- LAMINE C., MEYNARD J.-M., BUI S. & MESSÉAN A. (2010), « Réductions d'intrants : des changements techniques, et après ? Effets de verrouillage et voies d'évolution à l'échelle du système agri-alimentaire », *Innovations Agronomiques*, 8, pp. 121-134.
- LAMINE C. (2012), « "Changer de système" » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains & travaux*, 20, 1, p. 139-156, <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2012-1-page-139.htm>.
- LESCUREUX F. (2003), *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme*, Thèse de doctorat de géographie, Lille, 600 p.
- MARGETIC C., ROUGET N. & SCHMITT G. (2016), « Le foncier agricole à l'épreuve de la multifonctionnalité : desseins environnementaux et alimentaires dans les métropoles lilloise et nantaise », *Noréis*, 241, 4, pp. 87-104, <http://www.cairn.info/revue-noréis-2016-4-page-87.htm>.
- MUCHNIK J. (2010), "Localised agri-food systems: concepts development and diversity of situations", *Sviluppo locale*, 14, 35, pp. 3-20.
- MUNDLER P., CONSALÈS J.-N., MELIN G., POUVESLE C. & VANDENBROUCKE P. (2014), « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières », *Géocarrefour*, 89, 1-2, pp. 53-63.
- MZOUGH N., NAPOLÉONE C. (2013), « Introduction. L'écologisation, une voie pour reconditionner les modèles agricoles et dépasser leur simple évolution incrémentale », *Natures Sciences Sociétés*, 21, 2, pp. 161-165, <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2013-2-page-161.htm>.
- PARANTHOËN J.-B. (2015), « L'incursion des scientifiques dans l'organisation des marchés agricoles. La promotion des circuits courts », *Politix*, 111, 3, pp. 119-140, <https://www.cairn.info/revue-politix-2015-3-page-119.htm>.
- PIERSON P. (2000). "Increasing returns, path dependence, and the study of politics", *American political science review*, 94, 2, pp. 251-267.
- PLUMECOCQ G., DEBRIL T., DURU M., MAGRINI M.-B., SARTHOU J. & THEROND O. (2018), "The plurality of values in sustainable agriculture models: diverse lock-in and coevolution patterns", *Ecology and Society*, 23, 1, <https://doi.org/10.5751/ES-09881-230121>.
- POISNEL E. (2020), « L'alimentation, c'est nous », in FOUILLIEUX E., MICHEL L. (dir.), *Quand l'alimentation se fait politique(s)*, PUR, pp. 199-216.
- POULOT M. (2014), « Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine : nouvelle agriculture, nouveaux métiers ? », *Espaces et sociétés*, 158, 3, pp. 13-30.

- RAFFESTIN C. (1986), « Ecogénèse territoriale et territorialité », in AURIAC F., BRUNET R. (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard.
- RASTOIN J.-L. (2008), « Les multinationales dans le système alimentaire », *Revue Projet*, 307, 6, pp. 61-69.
- RENTING H. (2012), "Building Food Democracy: Exploring and Conceptualizing New Emerging Forms of 'Food Citizenship' in Europe", *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19, 3, pp. 289-307.
- ROUGET N. (2008), *Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Les cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens*, Université de Paris Ouest - Nanterre - La Défense, 400 p., <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00477267/fr/>.
- ROUGET N., LESCUREUX F., LETNIEWSKA-SWIAT, SCHMITT G., HEUDE J. & PFIRSCH T. (2016), « Innover pour nourrir la ville : Comment un intermédiaire de la grande distribution renouvelle la pratique des circuits courts (O'Tera dans le Nord-Pas-de-Calais) », *Annales de géographie*, 712, 6, pp. 642-665.
- RUFET C. (2014), « Préface », *Pour*, 224, 4, p. 29-33. <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-29.htm>.
- SYLVANDER B., BELLON S. & BENOIT M. (2006), *Facing the organic reality: the diversity of development models and their consequences on research policies*, Joint Organic Congress, Odense, Denmark, May 30-31.
- TAFANI C. (2011), « Pour une approche systémique de l'évaluation de la durabilité de l'agriculture : une synthèse des approches agro-économiques et géographiques ? », *Le développement durable vu par les économistes : débats et controverses*, décembre 2011, Clermont-Ferrand.
- THEROND O., DURU M., ROGER-ESTRADE J. & RICHARD G. (2017), "A new analytical framework of farming system and agriculture model diversities. A review", *Agronomy for Sustainable Development*, 37, 3, pp. 1-24.
- TRAVERSAC J.-B., KEBIR L. (2010), « Les circuits courts au révélateur des problématiques du développement régional », in TRAVERSAC J.-B., *Circuits courts. Contribution au développement régional*, Educagri, INRA, pp. 11-19.
- TROLARD F., BOURRIÉ G. (2018), « Quelle gouvernance pour les relations des villes avec leur hinterland ? », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 91, 3, pp. 68-73.
- VAN DAM D. (2005), *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt ?*, Namur, Presses universitaires de Namur, 201 p.

NOTES

1. Entendues à la fois comme des façons de penser et des façons de faire propres à un groupe professionnel. Des variantes de pratiques, impossibles et anormales hier, deviennent ensuite des alternatives possibles, pour enfin ne représenter que les seules et bonnes pratiques.
2. « Le Projet Agro-Écologique pour la France (PAEF) », initié en décembre 2012 a été entériné par la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.
3. Prévus par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) « sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un

territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole » et « participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique » (Art. L1 - III).

4. Programme « Agriculture, Proximité, gouvernance et Territoires », Co-financement Hauts-de-France, 2017-2020.

5. Métissage ou panachage des pratiques culturelles, intrication des logiques (de filières et de territoire) et des échelles d'inscription des systèmes de production et de commercialisation.

6. Le qualificatif « alternatif » doit être considéré dans le cadre théorique de la « dynamique des normes ». Il s'inscrit donc dans une temporalité et un ensemble d'évolutions des pratiques, valeurs et représentations, depuis des formes de militantisme à travers des logiques dualistes, de rupture ou d'opposition, jusqu'à une intégration ou « conventionnalisation » par absorption des innovations (Deverre, 2011), en l'occurrence par un système agri-alimentaire réajusté, recomposé et résilient.

7. La focale sur les modèles alternatifs pose la question de l'adéquation avec l'offre agricole environnante (Guiomar, 2011) et de l'étendue des solutions portées par les seuls systèmes de production – en l'état actuel des choses – biologiques, privilégiés par les élus et opérateurs locaux de l'aménagement (Ruffet, 2014). L'espace agricole, donc le support nourricier, reste à l'échelle nationale à 92,5 % le fait des agricultures non biologiques (données 2018), à plus de 98 % à l'échelle des Hauts-de-France. Les objectifs du plan Ambition Bio 2022 sont d'atteindre 15% de surface agricole utile en mode bio.

8. CAAP'Agglo est un contrat fondé sur un diagnostic partagé et une stratégie agricole et alimentaire territoriale, décliné en 22 actions et articulé autour de 3 axes : le maintien et le développement d'une agriculture dynamique, créatrice de richesses et d'emplois, une agriculture préservant les ressources environnementales, une agriculture et une alimentation garantant d'un « mieux-être » et d'un « mieux-vivre » ensemble. Les PAT, créés par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, sont fondés sur un diagnostic partagé relatif à la production et au besoin alimentaire locale et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. L'alimentation assure alors la cohérence des politiques sectorielles.

9. Dans le cadre du programme AproTer, une quarantaine d'entretiens ont déjà été réalisés sur Douaisis Agglomération et la Métropole Européenne de Lille. Les entretiens se poursuivent en 2020.

10. Il est à ce sujet intéressant de noter que nos interlocuteurs ont majoritairement préféré se déclarer en agriculture « raisonnée » plutôt que « conventionnelle », terme récurrent dans le discours des chefs d'exploitation mais peu formalisé (cf. figure 2b).

11. Le principe est celui d'une transposition du principe de projection d'un « système d'intentions » tel que formulé par Raffestin (1986), non pas à une portion de l'écorce terrestre, mais à un horizon professionnel et identitaire agricole (territoire agricole idéal).

12. Les exploitations considérées comme hybrides rassemblent les exploitations réalisant à la fois des productions labellisées en agriculture biologique et conventionnelles, y compris celles qui engagent ou projettent une conversion totale. Ce choix méthodologique nous est apparu comme le plus pertinent, les dynamiques agricoles s'inscrivant dans des temporalités souvent longues (Alavoine-Mornas *et al.*, 2014), non linéaires (ruptures et bifurcations), inégales ou décalées (Rouget, 2008).

13. Nous avons interrogé les agriculteurs sur leurs modes de commercialisation. Nous utilisons ensuite dans le traitement de l'enquête, pour caractériser les circuits courts, la définition officielle du Ministère de l'Agriculture (2009) : au maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur.

14. Lors des entretiens, les acteurs ayant été mentionnés le plus fréquemment sont Tereos pour la betterave, Uneal, Carre, Bernard et Ducroquet pour les céréales, Pasfrost, Daucy et Greenyard

Frozen pour les produits de surgélation, Lactalis et Sodiaal pour le lait, Cevinor et Dupuis pour la viande, McCain et Clarebout pour les Pommes de terre, et Wavalin et Decock pour le lin.

15. La construction d'un indice de spécificité permet de corriger les parts des agriculteurs dans chaque « motivation » par le poids des itinéraires techniques et des modes de commercialisation dans l'échantillon total.

RÉSUMÉS

Loin des lectures communes opposant agriculture conventionnelle et agriculture biologique et/ou de proximité, il existe une diversité de stratégies non exclusives, répondant à des logiques individuelles, liées non seulement aux spécificités de chaque exploitation, mais aussi aux représentations des agriculteurs. Nous proposons une nouvelle grille de lecture, croisant systèmes de production, itinéraires techniques, modalités de mise en marché et intentions des chefs d'exploitation. Des convergences et des tensions se développent entre les différentes formes d'agriculture reflétant des processus complexes d'hybridation et de disjonction. Nos résultats, en permettant de mieux comprendre les évolutions de l'agriculture et en mettant en évidence les perméabilités entre trajectoires agricoles, pourraient être utilisés pour orienter les politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation durables.

Far from the traditional representations between conventional and organic/local/direct-selling farming, there is a diversity of non-exclusive strategies, responding to individual logics related not only to the farm trajectory, but also to the beliefs of the farmer. We propose a new reading grid crossing different dimensions and leading to the classification of farms according to four profiles. Convergences and tensions are developing between the different "forms" of agriculture, reflecting complex processes of hybridization and disjunction. Our results, by providing a better understanding of the changes in French agriculture and highlighting the permeability between agricultural models, could be used to shape public policies towards sustainable agriculture and food.

INDEX

Keywords : agriculture, agro-ecological transition, hybridization, typology, Douaisis, France

Mots-clés : agricultures, transition agro-écologique, hybridation, typologie, Douaisis, France

AUTEURS

NICOLAS ROUGET

CRISS, Université Polytechnique Hauts-de-France, nicolas.rouget@uphf.fr

ORNELLA BOUTRY

Clersé, Université de Lille, ornella.boutry@univ-lille.fr

ANNE FOURNIER

ERUDITE, Université Gustave Eiffel, anne.fournier@univ-eiffel.fr